quelques étapes du développement de l'embryon de poulet

publié le 07.07.01 |par michel delarue

étude de quelques photographies d'embryons de poulet, entre 28 et 72 heures de développement.

1. introduction

l'embryon de poulet s'édifie sur le jaune de l'œuf. les tissus embryonnaires sont translucides et permettent l'observation *in situ*. au sortir du stade blastula, l'embryon se construit le long de l'axe antéro-postérieur.

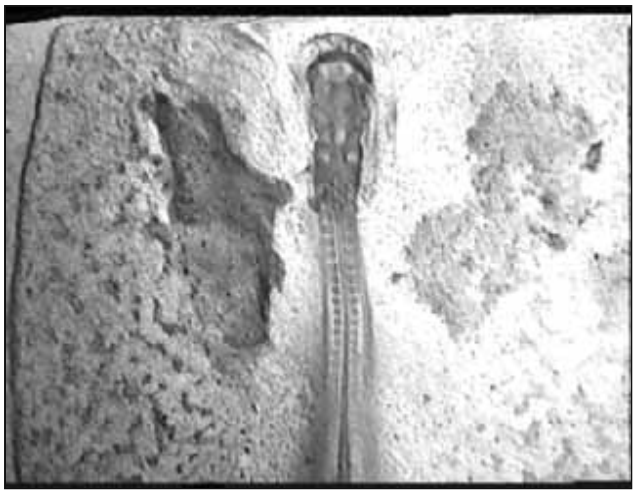
2. les étapes du développement

figure 1 : embryon de poulet au stade 28 heures



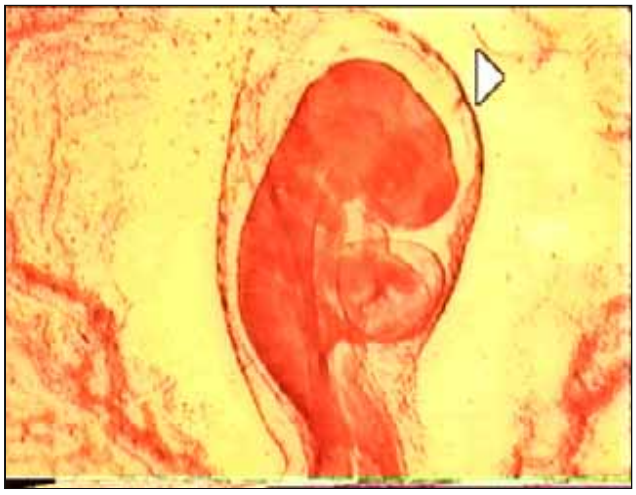
à 28 heures d'incubation, la tête s'édifie autour du cerveau (haut de l'image).

figure 2 : embryon de poulet au stade 33 heures



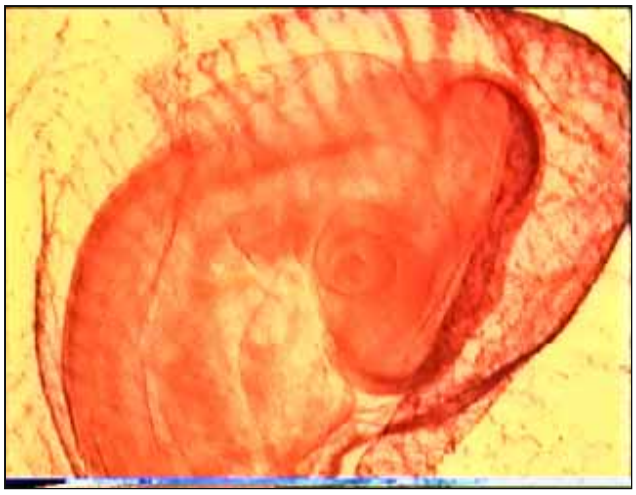
à 33 heures d'incubation, la tête, volumineuse, est prolongée par le tronc, reconnaissable par les structures répétitives appelées somites. ceux-ci marquent la métamérie du vertébré sont à l'origine, entre autres dérivés, des vertèbres.

figure 3 : embryon de poulet au stade 48 heures



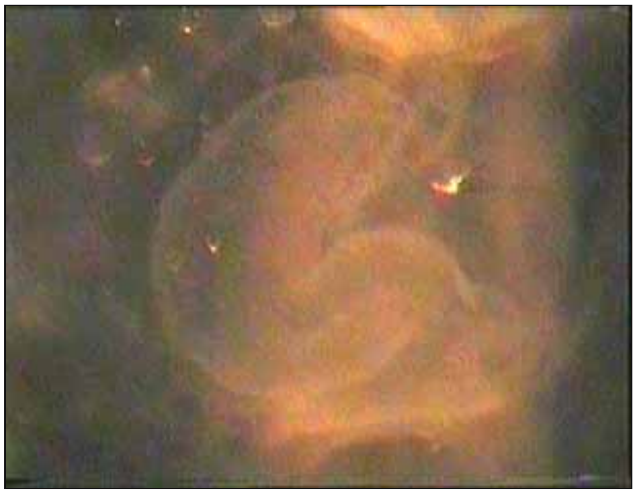
à 48 heures d'incubation, l'embryon de poulet possède la particularité de se tourner sur son côté gauche : il montre à l'observateur sa face droite. les structures ventrales apparaissent alors plus clairement. parmi celles-ci, le cœur est bien visible. l'ensemble de l'embryon est entouré d'une membrane extra-embryonnaire appelée amnios.

figure 4 : embryon de poulet au stade 72 heures



à 72 heures d’incubation, la tête de l’embryon de poulet montre les différents organes embryonnaires tels que les vésicules cérébrales, la vésicule optique. sur cet agrandissement, l’amnios, bien visible, montre une riche vascularisation.

figure 5 : région cardiaque de l'embryon de poulet de 72 heures



un agrandissement de la région cardiaque à 72 heures d’incubation, met en évidence la morphologie du cœur embryonnaire. celui-ci est constitué par un tube aux parois épaisses et musculeuses, qui s’enroule sur lui-même en un mouvement hélicoïdal.

CRÉDITS

AUTEUR(S)/AUTRICE(S)

michel delarue

directeur du service biomédia de l'upmc.

LICENCE DU TEXTE DE L'ARTICLE

